



Légende

ZONAGE REGLEMENTAIRE

ZONE URBAINE (U) :

Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

ZONE A URBANISER (AU) :

Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

ZONE AGRICOLE (A)

ZONE NATURELLE (N)

Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STCAL) en zone A ou N

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Bâti

Parcelles cadastrales

Limites communales

Département de la Charente-Maritime (17)

Communauté de Communes Aunis Sud

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

4.2 Règlement graphique 4.2.1 Zonage réglementaire

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:7750 ème

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud
Mission : Elaboration du PLUi
Sources : Cadastre DGIFP 2019,
Citadia Conseil
Réalisation : Citadia Conseil
le 31/01/20

CITADIA CONSEIL

even CONSEIL

Citadia Conseil

45 rue Sainte-Colombe

33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28

Mail : atlantique@citadia.com

→ Le Thou

0 250 500 m